



**L'EUROPE  
À VOTRE SERVICE**





## INTRODUCTION

L'Union européenne apparaît aux yeux des citoyens comme une entité éloignée des problèmes du quotidien. Elle est surtout méconnue et ses actions sont peu relayées dans les médias. De plus, les politiciens nationaux récupèrent les succès européens comme les leurs et rejettent les échecs sur l'Union. La population a, par conséquent, une vision tronquée de cette entité. Il faut reconnaître sa complexité de fonctionnement qui décourage de nombreux citoyens à s'y intéresser. Cependant, si nous nous penchons plus en avant sur la question, nous découvrons que 70 à 80% de notre législation provient directement de l'Europe. Nous ne pouvons donc pas nier le fait qu'elle a un impact sur notre vie de tous les jours. Quelle est cette législation ? Pourquoi l'Union a-t-elle été fondée ? Que font les eurodéputés ? Ce sont là toutes des questions légitimes que se posent de nombreux Européens et auxquelles nous tenterons d'apporter une réponse. Il est vrai que l'Union pratique la politique « des petits pas » car il n'est pas facile de concilier 27 points de vue. Néanmoins son action est réelle et tend vers l'efficacité pour plus d'harmonie, de sécurité...

## POURQUOI L'EUROPE ? : UN PEU D'HISTOIRE

La Communauté Economique du Charbon et de l'Acier est instituée par le Traité de Paris en 1951. Six pays prennent part à la CECA : la France, l'Allemagne, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et la BELGIQUE. Sa création a pour objectif de maintenir la paix aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale et de redynamiser l'économie.

L'Europe se construit pas à pas dans la douleur. Néanmoins, de grandes politiques ont été lancées. Nous pouvons citer la politique agricole commune (PAC), l'union économique et monétaire (UEM), la politique de sécurité et de défense commune (PESC) et la coordination au niveau de la justice et des affaires intérieures (JAI). Toutes ces politiques ont renforcé la coordination et la coopération entre les Etats membres pour tendre vers une harmonie entre les Européens.

L'objectif principal a jusqu'ici été rempli car il est vrai que nous n'avons plus connu de guerre depuis lors sur notre territoire. L'idée d'un commerce « perpétuel » entre Etats membres a parcouru son chemin. Nous connaissons aujourd'hui le marché commun et l'espace Schengen.



## QUE FAIT L'EUROPE ?

Outre les grandes politiques de coordination et de coopération l'Union agit dans différents domaines qui influencent notre vie de tous les jours.

### • L'€uro



La monnaie unique dans notre portefeuille facilite bien des choses et présente de nombreux avantages. Lorsque nous voyageons, il n'y a plus de problèmes de change ni de frais inhérents. Au moment où vous revenez d'Allemagne et que vous partez au Portugal, vous pouvez dépenser les pièces de monnaie qu'il vous reste. Si nous effectuons des achats à l'étranger

(dans un pays de la zone €), il est plus facile de comparer les prix. Il en est de même si nous commerçons. Grâce à la force de l'Euro par rapport au dollar US, les prix de l'énergie ont connu, certes une explosion, mais dans une moindre mesure que si nous ne l'avions pas eu. Dans une plus large mesure, cela représente aussi des avantages pour l'Union. Celle-ci est plus forte dans les institutions internationales comme le Fonds Monétaire International, à la Banque Mondiale,... L'Euro comme devise forte permet de peser dans l'économie mondiale. Pour les potentiels partenaires, il est plus facile de commercer avec une zone plus grande dotée de la même monnaie.<sup>1</sup> Ce sont tous des avantages non négligeables qui améliorent notre quotidien.

<sup>1</sup>] [http://www.delbn.ec.europa.eu/fr/euro\\_and\\_you/1\\_advantages.htm](http://www.delbn.ec.europa.eu/fr/euro_and_you/1_advantages.htm) site de la délégation de la Commission

## • La protection des consommateurs



Outre la création d'un marché commun qui tend à s'assurer de la compétitivité de ses entreprises et de la libre concurrence, l'Europe prend différentes mesures afin de protéger le consommateur et d'assurer sa sécurité.

Pour ce faire, différents labels européens ont été créés. Par exemple : si vous trouvez le sigle sur un jouet, cela signifie qu'il est sans risque pour la santé de nos enfants. Si tel n'est pas le cas, alors le jouet incriminé doit être immédiatement retiré des rayons. De nombreux produits du terroir sont protégés grâce aux appellations d'origine contrôlées et protégées (lien géographique, IGP). Les produits dangereux doivent présenter un sigle avec une tête de mort.

La garantie sur de nombreux produits a été allongée à 2 ans comme pour les électroménagers ou encore les voitures...

Autre exemple : la notice des médicaments doit stipuler l'utilisation, les effets secondaires et la date de péremption. Une étiquette indiquant clairement les ingrédients, les éventuels colorants et conservateurs ainsi que la valeur nutritive doit se retrouver sur les aliments.

Les briquets doivent avoir une plus grande « résistance » pour s'assurer que les enfants en bas âge ne puissent les utiliser.

Pour les consommateurs, les prix des vols ont diminué grâce à la concurrence entre les compagnies aériennes. En cas de surréservation (overbooking) ou de retard la compagnie aérienne doit vous offrir une compensation ou vous trouver une solution alternative (autre vol)!

À l'étranger, vous pouvez utiliser votre gsm. C'est ce que l'on appelle « l'itinérance internationale ». Pour diminuer votre facture, l'Union a adopté un règlement sur le « roaming » (appels internationaux).

Toutes ces mesures de protection garantissent une sécurité pour nous, consommateurs européens, et améliorent notre qualité de vie.

## • Libre circulation des personnes et des travailleurs



Il est plus simple de voyager en Europe. Il suffit de sa carte d'identité pour se rendre dans les pays membres de l'espace Schengen. Ce dernier permet une harmonisation du contrôle aux frontières extérieures des Etats parties à la convention. Les douanes ont « disparues » pour les ressortissants européens.

Le réseau EURES a pour objectif de faciliter la mobilité de l'emploi dans l'espace économique européen (EEE) qui compte les 27 Etats membres plus le Lichtenstein, la Norvège et l'Islande. L'UE s'est dotée d'une législation spécifique en la matière depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1992. Dès lors, « les citoyens de tous les pays de l'Union européenne et de l'Espace économique européen peuvent travailler dans n'importe quel Etat membre.<sup>2</sup> » Il ne faut donc plus de permis de travail pour un ressortissant de l'UE et de l'EEE. Il ne doit pas y avoir de discrimination à l'embauche. De plus, lorsque le travailleur perd son emploi, il a droit aux prestations de chômage de l'Etat membre d'accueil et ce, dans les mêmes conditions que les nationaux.<sup>3</sup>

Pour les étudiants, il existe la réforme de BOLOGNE et le programme ERASMUS. En 20 ans, ce dernier a permis à plus d'1,5 million d'étudiants d'obtenir une bourse pour effectuer une partie de leur cursus à l'étranger. La réforme de Bologne vise à créer « un espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche qui soit concurrentiel et dynamique. Les principaux axes de la réforme sont le système de formation en deux cycles (bachelor et master) et l'introduction d'un système de crédits favorisant la transparence et la mobilité.<sup>4</sup> » Cette réforme a pour objectif d'améliorer le niveau de formation des Européens pour leur permettre d'être concurrentiel sur le marché de l'emploi.

Ces différentes mesures démontrent que l'Europe agit pour favoriser la mobilité intra-européenne et améliore les possibilités d'y vivre, travailler et voyager.

<sup>2</sup>] Article « informations relatives au droit communautaire » sur <http://ec.europa.eu>

<sup>3</sup>] Idem.

<sup>4</sup>] Office fédéral Suisse de la formation professionnelle et de la technologie <http://www.bbt.admin.ch/themen/internationales/00163/index.html?lang=fr>

## • La recherche et le développement



Depuis 1984, l'Europe a lancé des programmes cadres pour financer la recherche. Au fil du temps, les budgets alloués à la recherche n'ont cessés de croître. Nous sommes au 7<sup>ème</sup> programme cadre (qui couvre la période 2007 à 2013). La recherche a pour but d'améliorer la qualité de vie (santé) mais aussi le développement économique donc l'emploi.

## • Financements européens



Il existe de nombreux financements européens qui permettent d'accroître la compétitivité de ses régions et d'harmoniser leur niveau de développement économique. L'objectif est que chaque citoyen européen puisse bénéficier de la même qualité de vie.<sup>5</sup> « Représentant aujourd'hui plus d'un tiers du budget de l'Union européenne, la politique d'aides au développement régional de l'Union européenne se présente comme une correction

des mécanismes de concurrence mis en place à l'intérieur de l'Union. Elle a connu plusieurs phases et a pris de l'ampleur avec l'élargissement de l'Union européenne aux pays du bassin méditerranéen et la création du marché unique.<sup>6</sup> » La Wallonie a bénéficié de fonds pour redynamiser le Hainaut durant la période de 1994 à 1999. Ce projet appelé « l'Objectif 1 » a reçu d'importantes aides européennes (environ 750 millions d'euros) pour atténuer son retard de développement par rapport à la moyenne européenne.<sup>7</sup> Le centre de compétences (formation) « Technofutur » à Gosselies a été réalisé grâce au soutien de ces aides. Bruxelles a également bénéficié de fonds européens pour redynamiser sa région. Ce programme est appelé « Objectif 2 » et couvre la période de 2000 à 2006. L'Europe co-finance d'autres projets de redéploiement économique plus spécifiques.

5] Article sur [Http://objectif1hainaut.wallonie.be/present\\_cles.php](http://objectif1hainaut.wallonie.be/present_cles.php)

6] A.Vincent : « l'objectif 1 en Hainaut », In *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1534-1535, 1996.

7] A.Vincent : « l'objectif 1 en Hainaut », In *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1534-1535, 1996.

## CONCLUSION

Via un nombre considérable de « petites » mesures qui peuvent sembler anodines, l'Europe influence fortement notre quotidien. Elle nous protège du mieux possible en tant que consommateur pour assurer notre sécurité et réduit les coûts de certains produits et services. L'activité économique est soutenue par l'Europe via des fonds spécifiques permettant de rattraper le retard de développement de certaines régions comme la Wallonie. Elle permet aussi de soutenir et de créer de l'emploi dans ces régions. L'investissement massif dans la recherche et le développement par l'Union nous donne accès à une meilleure qualité de vie.

Dans une plus large mesure, au vu de la mondialisation qui avance à un rythme effréné, nous sommes plus forts sur les marchés mondiaux grâce à l'Europe que seul. La monnaie unique contribue fortement à cet état de fait. Pour contrer la crise actuelle, des plans de relance coordonnés permettent de mieux l'affronter. Nous vivons, travaillons et circulons plus librement dans une « grande région » plus sûre.



## SOURCES

Article sur <http://euroinitiative.free.fr/historique.htm>

Article sur [http://objectif1hainaut.wallonie.be/present\\_cles.php](http://objectif1hainaut.wallonie.be/present_cles.php)

Site de la délégation de la Commission européenne  
[http://www.dellbn.ec.europa.eu/fr/euro\\_and\\_you/1\\_advantages.htm](http://www.dellbn.ec.europa.eu/fr/euro_and_you/1_advantages.htm)

Article « informations relatives au droit communautaire »  
sur <http://ec.europa.eu>

Office fédéral Suisse de la formation professionnelle et de la technologie  
<http://www.bbt.admin.ch/themen/internationales/00163/index.html?lang=fr>

A.Vincent : « l'objectif 1 en Hainaut », In Courrier hebdomadaire du CRISP,  
n°1534-1535, 1996.

Auteur : Frank Marchal  
juillet 2009

### **DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !**

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,  
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.



**Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation**

**Rue des Deux Eglises 45 - 1000 Bruxelles**

**Tél. : 02/238 01 00**

**[info@cpcp.be](mailto:info@cpcp.be)**